



EXECUTIVE TRAINING PROGRAMME

JAPON - CORÉE

DES FORMATIONS D'ENTREPRISE

Soutenues par la commission européenne



OBJECTIF : ACQUERIR UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA LANGUE, DE LA CULTURE ET DES PRATIQUES COMMERCIALES LOCALES, INDISPENSABLES POUR DEVELOPPER LES VENTES, S'IMPLANTER, S'EXPATRIER AU JAPON OU EN COREE ...

ETP Japon et ETP Corée sont des programmes de formation créés et financés par la Commission européenne (DG External Relations). Ils s'adressent à des cadres d'entreprises européennes désireux d'améliorer leurs performances sur les marchés japonais ou coréen.

UNE FORMATION SUR 12 MOIS EN 3 ETAPES

Etape 1 : Se préparer

PROGRAMME : des séminaires d'initiation à la langue japonaise ou coréenne et à l'approche de ces marchés.
DUREE : 3 mois
LIEU : Europe (Londres, Paris, Milan)

Etape 2 : S'immerger

PROGRAMME : cours intensifs de langue et Séminaires de formation
DUREE : 6 mois
LIEU : Japon ou Corée

Etape 3 : Pratiquer

PROGRAMME : stage dans une entreprise coréenne ou japonaise
DUREE : 3 mois
LIEU : Japon ou Corée

PROCHAINE SESSION

Elle démarrera en **mars 2009** et s'achèvera en **mars 2010**.

Date limite de dépôt des candidatures auprès de la Commission européenne : **30 septembre 2008**

CONDITIONS REQUISES

Les candidats participants doivent

1. Etre ressortissants d'un des 27 Etats membres de l'Union européenne ;
2. Etre employés par l'entreprise « sponsor » ;
3. Posséder soit un diplôme universitaire de type B.A. et 3 ans d'expérience professionnelle en tant que cadre, ou avoir fait deux ans minimum d'études supérieures et avoir 5 ans d'expérience professionnelle comme cadre ;
4. Maîtriser parfaitement l'anglais (213 points au TOEFL ou 6.0 au IELTS ou un an minimum d'études en anglais ou une année d'expérience professionnelle dans un environnement anglophone) ;
5. N'avoir jamais participé à un programme ETP.

Les entreprises candidates (ou entreprise sponsor) doivent

6. Avoir leur siège dans l'Union européenne ou appartenir à une entreprise européenne (dans le cas de filiales établies au Japon ou en Corée)
7. Posséder une identité européenne et produire des biens ou services dans l'U.E.
8. Avoir un effectif minimum de 5 personnes et un chiffre d'affaires annuel de 1 millions d'euros ou plus. La Commission accepte les entreprises ne remplissant pas ces critères dans la mesure où le Japon ou la Corée représente une part importante de leur CA ou est un marché incontournable pour leur développement
9. Etre déjà un exportateur de biens ou de services vers le Japon ou la Corée, ou avoir une stratégie claire et tangible pour pénétrer ces marchés
10. Rester en contact avec le participant et participer à ses frais de vie pendant toute la durée de la formation.



EUROPEAN COMMISSION
External Relations



AIDE FINANCIERE

- La Commission européenne accorde une bourse de 24 000 euros à chaque participant pour les 12 mois de formation
- Les cours, séminaires et stages sont entièrement gratuits et financés par la Commission européenne
- L'entreprise doit participer aux frais de vie de son salarié pendant la formation

Nota : les frais de déplacement et d'hébergement sur les lieux de formation sont à la charge des participants.

PARTENAIRES & INTERVENANTS

La Commission européenne a confié la promotion du programme ETP à **Eurochambres** (réseau des Chambres de commerce et d'industrie européennes) depuis de 2006. Le centre de commerce international (**GREX**) de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble assure la coordination nationale d'ETP en France, pour le compte de l'ACFCI. **GREX** s'appuie sur trois antennes régionales : CCI International Nord-Pas de Calais, les CCI de Paris et Strasbourg et sur le réseau des CCI françaises.

La formation est assurée par des universités réputées : **Science Po Paris** ; **SOAS** (School of Oriental and African Studies) à Londres ; **Boconi University** à Milan ; **Waseda University** à Tokyo ; **Yonsei University** à Séoul.

CHIFFRES CLES

Promotion 2006-2007

- 98 candidatures européennes dont 14 français (13 pour le Japon, 1 pour la Corée).
- 50 candidats sélectionnés par la Commission européenne (40 pour le Japon, 10 pour la Corée).
- 9 candidats français ont pris part à cette promotion (dont 8 pour Japon et 1 pour la Corée).

Promotion 2007-2008

- 90 candidatures européennes dont 8 français (6 pour le Japon, 2 pour la Corée).
- 31 candidats sélectionnés (dont 21 pour le Japon et 10 pour la Corée).
- 6 cadres français font partie de la promotion (5 pour le Japon, 1 pour la Corée)

INFORMATION & INSCRIPTION



Antenne régionale pour les candidatures Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Direction des action et de la coordination internationales

2 rue de Viarmes 75040 paris cedex 01

Laurence Ghamlouche-Verdiere ☎ + 33 1 55 65 65 83 ✉ lghamlouche-verdiere@ccip.fr

Capucine Lix ☎ + 33 1 55 65 35 12 ✉ clix@ccip.fr Télécopie : + 33 155 65 xx xx

Coordination nationale des programmes ETP Japon et Corée :

GREX, Centre de commerce international de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

Odile Arnould / Catherine André

☎ +33 4 76 28 28 32 ✉ catherine.andre@grex.fr Télécopie : +33 4 76 28 28 35 –

www.etp.org



EUROPEAN COMMISSION
External Relations

